

26/09/2018

Rédacteur : Al. FAUROUX

DESCRIPTION DU POSTE

OUVRIER SERRURIER

I LA FONCTION

I.1 Identification du poste

Fonction : Serrurier

Grade : OP 2eme classe

I.2 Place dans la structure

I.2.1 Position dans l'organigramme

Liaisons hiérarchiques :

Le responsable de la maintenance des bâtiments

Le responsable du service technique

L'Ingénieur responsable du service travaux, maintenance, sécurité.

La Directrice du Patrimoine et de la Logistique

La Directrice Générale

I.1.1 Position géographique

Poste basé au Centre Hospitalier Gérard Marchant, 134 route d'Espagne, Toulouse

I.3 Missions principales

Assurer les prestations techniques relatives à la serrurerie dans les services de soins et tous les bâtiments techniques et administratifs

Assurer le fonctionnement des équipements, installations relevant de sa spécialité

Répondre à toutes les tâches d'urgence pour le bon fonctionnement de l'établissement.

Assurer la traçabilité de l'activité journalière dans le progiciel de GMAO

I.4 Activités principales

Reproduction des clés conformément à l'organigramme

Dépannages et travaux neufs

Assurer la petite fabrication

Entretien et maintenance des ouvrants

Participation à l'exécution de divers travaux d'entretien en fonction des nécessités de service

Entretien de l'outillage et des locaux

Gestion des stocks et des commandes matériels

I.5 Domaine et niveau de compétences requises

Niveau de qualification : à minima CAP BEP Serrurier

Expériences indispensables en serrurerie et métallerie,

Création et installation d'éléments métalliques,
Savoir établir un diagnostic et en rendre compte
Savoir établir une commande de matériel
Savoir travailler de manière autonome
Utiliser les procédures et les méthodes de travail et de sécurité liées au poste de travail
Connaissances de base en informatique
Permis B

II L'ENVIRONNEMENT DE LA FONCTION

II.1 Les relations fonctionnelles (internes et externes)

Personnel des services utilisateurs
Magasinier
Fournisseurs pour choix et réception des produits et matériels
Prestataires extérieurs

II.2 Les contraintes liées au poste

Horaire de travail : de 08h30 à 16h00